

Comité d'Auvergne de Scrabble - Tarifs Comité Saison 2023-2024

TARIF LICENCES

40€ (30 part Fédéré - 10 part Comité) 1^{re} licence : 20 € (14 F - 6 C), 18-25 ans : 12€ (7 F - 5 C), - de 18 ans : 8€ (5F - C)

LICENCE-JOUEUR en CLASSIQUE : 5€ (5 part fédéré - 0 part comité)

Droits d'engagement et redevance par **joueur** et par épreuve

TH : droit d'engagement maximum en fonction de la dotation ou non: cf tarif fédéraux !

réduction obligatoire des droits d'inscription de 50 % minimum pour les - 25ans

	LICENCIES W			A verser à la fédé
	S+V+D	18-25 ans	<18 ans	S+V+D
Championnats départementaux				
Allier, Cantal, Puy de Dôme	8 €	1/2 tarif	1 €	3 €
				pour hors dept >5
Championnats régionaux				
Chpt individuel	12 €	1/2 tarif	1 €	4 €
				pour hors W >5
Chpt par paires	7 €	1/2 tarif	1 €	1 €
*Championnats fédéraux				
CHAMPIONNAT 1-2-3 +OPEN	12 €	1/2 tarif	1 €	4 €
CHAMPIONNAT N4 +OPEN	12 €	1/2 tarif	1 €	4 €
CHAMPIONNAT 5-6-7 +OPEN	12 €	1/2 tarif	1 €	4 €
Qualification Vermeils	10 €			4 €
*Simultanés				
Blitz	12 €	1/2 tarif	1 €	4 €
Semi-rapide	12 €	1/2 tarif	1 €	4 €
Mondial	10 €	1/2 tarif	1 €	4 €
Verdiam	10 €			4 €
Qualification interclubs	35 €	pour 7		20€ par équipe de 7
(quel que soit l'âge)	25 €	pour 5		15€ par équipe de 5
TH Classique	12,00 €	6,00 €	3,00 € Poussi	1,50 €

le Club organisateur encaisse et reverse la totalité au Comité.participant.

Le Comité rembourse les "frais de bouche" sur justificatif, au maxi 4€ par présent.

Pour les organisations duplicate ci-dessus : le club organisateur encaisse la totalité des engagements et les reverse au Comité qui assurera ensuite la répartition fédéré, club, arbitres et ramasseurs en fonction de la fiche de suivi fournie par l'organisateur; celle ci est à retourner avec les résultats et le montant des engagements.

NB : aucune redevance à la Fédéré pour les épreuves en faveur des Jeunes et scolaires.

Redevances par joueur à verser :

	au COMITE	à la FEDERATION
•Simultanés permanents	0,00	0,5 €
Pour les épreuves suivantes le tarif est fixé par l'organisateur; maxima donnés par la fédération		
•TH en paires	0,00	1,00 €
•TH en 2 parties	0,00	3,00 €
•TH 2 catégoriels	0,00	2,00 €
•TH 3 parties ou plus	0,00	4+1€ par partie suppl au-delà de 3
•Simultanés en 1 partie (semaines fédérales)	0,00	0,75 €

Reversements aux Clubs organisateurs d'épreuves régionales, de qualifications fédérales

Pour toutes ces compétitions le club reçoit 4 € par personne présente : joueurs, arbitres, ramasseurs + teneur de tableau

Principes à respecter:

* Mobilisation interne au comité pour limiter les sollicitations externes et dans tous les cas privilégier le covoiturage.

* Arbitrage : 15 joueurs mini/arb (sauf blitz et semi-rapide) ramasseur : 20 à 25 bulletins collectés. (Quotas à adapter

Défraiements :

* Défraiement repas : forfait de 16 € pour épreuve de 3 parties (arbitre, ramasseur et tableau) et pour les départementaux en 2 parties (1 matin et 1 après midi).

* Défraiement kilométrique (0,30 €/km) : pour les épreuves régionales ou fédérales déléguées par le comité à des clubs organisateurs.

* Défraiement administratif : forfait déplacement de 5€ pour les épreuves se déroulant sur 1/2 journée.

** Pour le Championnat Régional : indemnités sur la base du barème établi pour le Championnat régional de 2023.

**soit distance AR : 0-30km : 5€ / 31-60km : 10€ / 61-90km : 15€ / 91-120km : 20€ / 121-150km : 25€ / 151-180km : 30€ / 181-210km : 35€ etc ... + péage.

*** pour les Championnats départementaux : hors département remboursement IK / même département : remboursements idem Championnat régional.

*** Pour les championnats départementaux, si le club organisateur achète le trophée du vainqueur le comité alloue un montant forfaitaire de 20€

Tarifs mis à jour suite à CA du 14 octobre 2023

Applicables à compter du 1er septembre 2023.